

PROCES : Rouen : Un professeur condamné pour le harcèlement sexuel de deux lycéennes

Une lycéenne avait changé de numéro de téléphone pour ne plus être harcelée

20 Minutes avec agence



Le professeur enseignait le génie chimique dans un lycée. Photo d'illustration. weisanjiang / Pixabay

Le tribunal de Rouen (Seine-Maritime) a reconnu coupable de harcèlement sexuel un enseignant de 48 ans ce vendredi. Le professeur de génie chimique dans un lycée de Franqueville-Saint-Pierre (Seine-Maritime) était accusé de s'en être pris à deux de ses élèves, indique Paris-Normandie. Il a été condamné à douze mois de prison avec sursis.

Il ne pourra, par ailleurs, plus exercer une activité en contact avec des mineurs. Les faits qui lui étaient reprochés remontaient à 2019. Une des victimes avait dénoncé les dizaines de SMS harcelants envoyés par le mis en cause et les commentaires ambigus

au sujet de ses vêtements ou de sa beauté. D'autres élèves avaient ensuite expliqué que l'[enseignant](#) n'hésitait pas à raconter sa vie sexuelle.

Une lycéenne avait changé de numéro de téléphone pour ne plus être harcelée. Le quadragénaire avait reçu un avertissement en 2009 pour des comportements similaires. A l'audience, il a nié toute connotation sexuelle à ses remarques et reconnu des blagues et un langage « inapproprié ». Le nom du mis en cause a été inscrit au fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (Fijais).